

AVIS DE COURSE
HABITABLES « LA VINTAGE »
Date : 02/08/2020
Lieu : CAPBRETON
Autorité Organisatrice (OA) : UNPC
Grade : 5B

La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 les règles de classe si elles s'appliquent.

2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à

- 3.1.1 Tous les bateaux en règle avec l'autorité nationale, de catégorie de conception A – B - C – D – E de la norme CE.

Les bateaux de conception antérieure à cette norme doivent être homologués au minimum en 5^{ème} catégorie.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière.

- 3.1.2 Tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 6 et d'une longueur minimale de 6,40 m.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à

UNPC Voile Môle Emile Biasini Maison du Port 40130 Capbreton

au plus tard le 01/08/2020.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- le certificat de jauge ou de conformité
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Néant

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	02/08/2020	9h30
Clôture des inscriptions	02/08/2020	11h30

Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
02/08/2020	13h30	Toutes

Aucun signal d'avertissement ne sera donné après ; 16 h00

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales et disponibles en version électronique à l'adresse suivante : <https://www.voile-capbreton.fr/17-regates>

7. PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type côtiers (voir description en Annexe Parcours).
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est en Baie de Capbreton.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

- 9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
- 9.2 Il sera établi deux classements :
 - * Un classement tous voiliers (HN Osiris)
 - * Un classement « VINTAGE » issu d'une extraction des voiliers de construction antérieure à 1986.
- 9.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

10. PLACE AU PORT

Emplacement au port : Possibilité de gratuité la nuit précédente et nuit suivante en fonction des places libre au ponton visiteur.

11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

12. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

13. PRIX

Des prix seront attribués aux vainqueurs des deux classements.

14. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

15. DISPOSITIONS PARTICULIERES COVID-19

- 15.1 Chaque participant est parfaitement conscient :
 - o des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports,
 - o du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
 - o que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
 - o que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
 - o que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.
- 15.2 Un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage doit immédiatement abandonner la course sous peine de disqualification sans instruction.

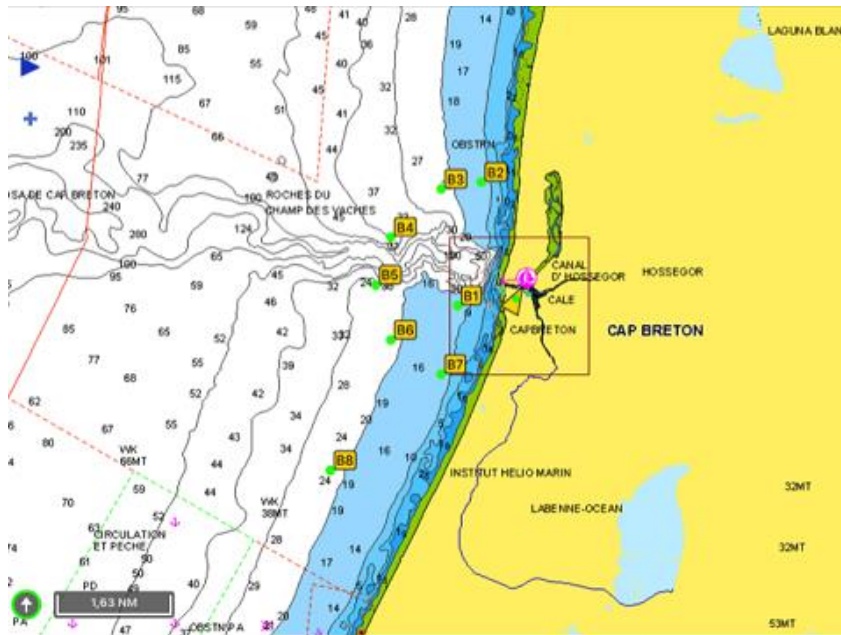
16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :
Marc : marcdec40@gmail.com 0678700661

SITUATION DU PLAN D'EAU – HORAIRE DES MAREES

Port	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
Capbreton	Capbreton	02/08/2020	10h30	16h55	75

ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE



1_2	10°	2_1	190°	3_1	172°	4_1	137°	
1_3	351°	2_3	260°	3_2	81°	4_2	59°	
1_4	318°	2_4	238°	3_4	224°	4_3	48°	
1_5	284°	2_5	225°	3_5	213°	4_5	197°	
1_6	243°	2_6	210°	3_6	197°	4_6	180°	
1_7	195°	2_7	191°	3_7	179°	4_7	160°	
5_1	104°	6_1	62°	7_1	13°	1	43°39'00	1°27'67
5_2	46°	6_2	30°	7_2	11°	2	43°40'80	1°27'20
5_3	34°	6_3	18°	7_3	359	3	43°40'70	1°28'00
5_4	17°	6_4	360°	7_4	340°	4	43°40'00	1°29'00
5_6	165°	6_5	344°	7_5	322°	5	43°39'30	1°29'30
5_7	144°	6_7	123°	7_6	301°	6	43°38'50	1°29'00
						7	43°38'00''	1°28'00
						8	43°36'60	1°30'20

Parcours n° 1	Vent de Nord Ouest	Flamme n°1	Longueur indicative
Départ entre bouée N° 1 Bâbord et bouée tube – bouée n°4 Bâbord – bouée n°6 Bâbord – bouée n°1 Bâbord – bouée n°4 Bâbord – bouée n°6 Bâbord – arrivée bouée n°1 Bâbord tube et bouée tube			8 Mn

Parcours n° 2	Vent de Nord	Flamme n°2	Longueur indicative
Départ entre bouée N° 1 Bâbord et bouée tube – bouée n°2 Bâbord – bouée n°5 Bâbord – bouée n°1 Bâbord – bouée n°2 Bâbord – bouée n°5 Bâbord – bouée n°1 Bâbord – bouée n°2 Bâbord – arrivée bouée n° 1 Tribord et bouée tube Bâbord			14 Mn

Parcours n° 3	Vent de Nord Ouest	Flamme n°3	Longueur indicative
Départ entre bouée N° 1 Bâbord et bouée tube – bouée n°3 Bâbord – bouée n°5 Bâbord – bouée n°1 Bâbord – bouée n°3 Bâbord – bouée n°5 Bâbord – bouée n°1 Bâbord – bouée n°3 Bâbord – arrivée bouée n° 1 Tribord et bouée tube Bâbord			12,6 Mn

Parcours n° 4	Vent de Sud Ouest	Flamme n°4	Longueur indicative
Départ entre bouée N° 1 Tribord et bouée tube – bouée n°6 Tribord – bouée n°4 Tribord – bouée n°1 Tribord – bouée n°4 Bâbord – bouée n°6 Bâbord – bouée n°1 Bâbord – bouée n°6 Bâbord – arrivée bouée tube et bouée n°1 Bâbord et bouée tube Tribord			10,2 Mn

Parcours n° 5	Vent de Sud	Flamme n°5	Longueur indicative
Départ entre bouée N° 1 Tribord et bouée tube – bouée n°8 Tribord – bouée n°4 Tribord – bouée n°1 Tribord – bouée n°8 Tribord – arrivée bouée n°1 Bâbord et bouée tube			13,9 Mn